

Et si c'est le maire ou le juge de paix qui donne le certificat, faut-il s'étonner que les causes du décès n'y soient pas décrites selon toutes les formes et avec toute la précision que réclame la docte Faculté ?

Il y a donc là des causes multiples d'embarras. Sans vouloir exonérer personne, ni charger outre mesure la conscience de qui que ce soit, nous sommes d'avis que les plus coupables en cette affaire ne sont pas toujours ceux qu'on pense. Le remède au mal est assez compliqué; et avant d'aller plus outre, le Bureau d'hygiène ferait bien d'aviser aux moyens de rendre plus facile l'application d'une loi d'ailleurs excellente.

— ♦ ♦ ♦ —

Chronique diocésaine

— o —

— Mercredi de cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Théophile (Beauce), et des trois cloches qui lui sont destinées. Sa Grandeur était accompagnée dans ce voyage par M. l'abbé Laberge, du secrétariat de l'Archevêché.

— Mardi et mercredi, S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique de Keewatin, était l'hôte de l'Archevêché.

— M. l'abbé Edm. Paré remplit, cet hiver, les fonctions de chapelain à la Grosse-Ile.

— Dimanche, après avoir donné lecture d'une nouvelle lettre de S. G. Mgr l'Archevêque, les curés des paroisses de la ville ont mis les fidèles en garde contre certaines représentations théâtrales qui étaient annoncées pour cette semaine.

— A Saint-Roch de Québec, on a fait dimanche soir, avec beaucoup de solennité, la clôture des retraites des hommes et des jeunes gens, qui ont été prêchées par le R. P. Alexis, des Capucins de Limoilou.

— La fête de Noël a été solennisée dans toutes nos églises avec l'éclat habituel.

A la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a célébré pontificalement la messe de minuit et les vêpres du soir. S. G. Mgr l'Auxiliaire a célébré la messe pontificale du jour. A ce dernier office, le R. P. Maurice, des Capucins de Limoilou, a prêché le sermon de circonstance.